

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

STRATÉGIE LOCALE DE BIODIVERSITÉ DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES. APPROBATION

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Pouban
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

STRATÉGIE LOCALE DE BIODIVERSITÉ DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES. APPROBATION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Conformément aux engagements pris en matière de Transition Écologique, la Commune souhaite se doter d'une Stratégie Locale de Biodiversité.

La stratégie est découpée en quatre volets permettant à toutes et à tous de participer à l'intégration et à la valorisation de la Biodiversité. Les quatre axes sont présentés ci-après :

- Mon Jardin, Ma Biodiv' : Informer et sensibiliser les habitantes et les habitants sur la Biodiversité de proximité et les conseiller sur des méthodes de préservation et d'intégration de cette dernière.
- Mon École, Ma Biodiv' : Sensibiliser et faire découvrir aux plus jeunes les écosystèmes communaux et leur biodiversité. Réaménager les cours d'école par le biais de la dés-imperméabilisation et de la végétalisation.
- Ma Commune, Ma Biodiv' : Intégration de la nature en ville (plantation de bois urbains, mise en place des trottoirs végétalisés et gestion raisonnée des espaces verts) et développement des connaissances naturalistes dans un objectif de restauration des milieux naturels.
- Animation/Sensibilisation : Formation du personnel de la collectivité à la prise en compte des enjeux de Transition Écologique. Dispositifs de sensibilisation et organisation d'évènements permettant de faire monter en compétence les habitantes et les habitants.
- Territoire Engagé pour la Nature : Faire de Saint-Médard-en-Jalles la lauréate de cet appel à candidature et bénéficier des financements sur une durée de trois ans pour mener à bien les axes présentés ci-avant.

La Direction de la Transition Écologique et du Développement Durable assurera les fonctions de coordination et d'accompagnement des différents partenaires susceptibles de participer à la démarche. Dans la continuité des actions lancées depuis 2020, Saint-Médard-en-Jalles encourage la participation des habitantes et des habitants et la constitution d'un réseau d'acteurs locaux œuvrant pour la sauvegarde de la Biodiversité.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Approuve la Stratégie Locale de Biodiversité de Saint-Médard-en-Jalles.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **38 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 juin 2022
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat